

DEMANDE DE CRÉDIT

Séance du Conseil général du 9 décembre 2020

Objet :

Achat de 60 nouvelles tenues pour le Corps sapeurs-pompiers intercommunal La Sionge
Demande de crédit d'investissement de Fr. 54'000.00



Descriptif de la demande :

Les conseils communaux de Sâles, Vulruz et Vuadens proposent l'investissement de CHF 54'000.00 pour le renouvellement de 60 tenues pour le Corps sapeurs-pompiers intercommunal La Sionge, subventionnés à raison de 25 % par l'ECAB et le solde de CHF 40'500.00 financé par prélèvement sur les réserves de chaque commune, selon la clef de répartition en vigueur.

Pour Vuadens cela représente un montant de CHF 19'751.85.

Les tenues du CSPi La Sionge ont environ 15 ans et ont été beaucoup utilisées. Elles ont moins de résistance au feu et sont plus perméables à l'eau en raison des années et des lavages. Elles doivent être changées. L'ECAB propose un nouvel équipement pour les corps de sapeurs-pompiers. Ces tenues sont plus légères, plus confortables et plus résistantes que les tenues actuelles. Les coutures sont renforcées, il y a donc moins de risque de déchirure. Elles résistent à 50 lavages ce qui représente environ 25 ans avant un futur renouvellement (selon le fournisseur des tenues actuelles, ces dernières sont faites pour être utilisées environ 10 ans).

De plus, l'ECAB subventionne l'achat de ces nouvelles tenues à hauteur de 25 %, ce qui réduit les coûts à charge des communes. Le CSPi La Sionge souhaite profiter de ce soutien tant que cela est possible.

Lors de l'établissement de son budget 2021, le CSPi La Sionge a privilégié le renouvellement de son équipement en 2021, ce dernier étant très usé. Cet investissement est également important pour la protection de la population des trois communes. Afin de ne pas surcharger le budget 2021, les autres achats moins urgents seront répartis sur les années futures.

Vulruz	1063 habitants	21.56%	Fr. 8'731.80
Sâles	1463 habitants	29.67%	Fr. 12'016.35
Vuadens	2405 habitants	48.77%	<u>Fr. 19'751.85</u>
Total		100.00%	<u>Fr. 40'500.00</u>

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'investissement de Fr. 54'000 avec la part de Fr. 19'751.85 pour la commune de Vuadens.

Financement :

Par prélèvement sur les réserves du CSPi La Sionge

Frais financiers :

Intérêts estimatifs 1 % : pas d'intérêts
Amortissement 15 % : Fr. 2'962.75

Charges annuelles : Fr. 2'962.75